

## Chronique / Kroniek

---

### Les collections anatomiques : de la connaissance à la mise en valeur

Les 7, 8 et 9 novembre 2012, l'Institut National du Patrimoine français (INP) a organisé à Montpellier, célèbre pour son musée d'anatomie, un colloque international relatif au devenir des collections anatomiques. Le colloque réunissait conservateurs de collections, restaurateurs, directeurs du patrimoine, enseignants et juristes. La réunion s'est déclinée en plusieurs thèmes complémentaires.

#### 1. HISTOIRE DES COLLECTIONS

Chaque collection a son histoire particulière. Celle du musée de Montpellier est prestigieuse. L'enseignement de l'anatomie y compte de très grands noms : Pecquet, Ferrein, Cruveilhier, Vialleton, Rouvière... Le conservatoire d'Anatomie, maintenant inscrit au patrimoine, a été créé en 1851, et est riche de milliers de pièces, dont les célèbres cires Fontana, acquises grâce à Napoléon.

L'école nationale des Beaux-Arts de Paris possède également un remarquable conservatoire, d'une richesse exceptionnelle, fondé sur la beauté du corps.

Strasbourg dispose également d'une remarquable collection, marquée par l'influence des morphologistes allemands (Virchow, Schwalbe, ...), comportant des sections anatomique, tératologique, embryologique et anatomo-pathologique.

Naguère assez confidentiel, le musée de Testut-Latarjet de Lyon a développé une intense activité pédagogique en faveur du public cultivé. Ce musée, outre l'anatomie et l'embryologie, aborde également la médecine légale (avec notamment l'authentique « Malle de Lyon »).

Il est remarquable de constater que tous ces musées présentent un contenu assez constant : spécimens anatomiques, craniologie et anthropologie, anatomie comparée, et parfois pathologie. Un recoupement informatique des catalogues pourrait mener à la création d'une banque de données assez remarquable, et d'une grande utilité pour les chercheurs, dont les historiens.

Paris pouvait encore il y a peu de temps s'enorgueillir des collections Orfila, Delmas et Rouvière, abritées dans l'ancienne faculté des Saints-Pères. Hélas, suite à la pression des autorités de l'Université, qui avaient besoin de locaux libres, le musée a été démantibulé. Les pièces survivantes pourront bientôt rejoindre le musée de Montpellier. Cette problématique de démantèlement concerne aussi les petites collections de l'Assistance Publique de Paris, dispersées dans de multiples institutions hospitalières, et fortement menacées par le paradigme utilitariste et gestionnaire contemporain.

La question de la visibilité des collections a été abordée de manière transversale. Didier Sicard, président d'honneur du comité consultatif national d'éthique, a montré une certaine frilosité à l'égard d'une large ouverture de ces musées, en raison notamment de la résurgence d'une sorte de sacralité du corps humain. D'autres intervenants, moins conservateurs, ont au contraire plaidé pour un large accès public.

Les musées se sont parfois constitués sur la base d'objectifs très différents, et de publics dissemblables. Ainsi, si les conservatoires hospitaliers ou universitaires visaient essentiellement les étudiants, le musée *La Specola* de Florence, fondé au XVIII<sup>ème</sup> siècle par des « *illuminati* » entendait, sous l'influence de

Lumière, diffuser la connaissance et la beauté du corps auprès d'un large public. Ce musée est marqué du nom de Felice Fontana (1730-1805) célèbre pour ses cires anatomiques.

## **2. RÔLE DE CES COLLECTIONS ET VALORISATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Le musée Dupuytren/Dejérine de Paris, dont le conservateur était en 2012 le Dr Patrice Josset, constitue un remarquable outil de recherche en neurologie. Les coupes histologiques de patients de Dejérine sont encore actuellement étudiées afin d'éclaircir certains syndromes neurologiques. Le musée d'anatomie et embryologie de la Faculté de Médecine de l'Université Libre de Bruxelles, fondée par Louis Deroubaix vers 1842 est un outil d'enseignement au quotidien, et est ouvert au grand public sous la forme de visites guidées.

## **3. PATRIMONIALISATION ET RESTAURATION**

La patrimonialisation permet de sauvegarder les collections et d'en assurer la restauration. Cependant, l'affectation au patrimoine culturel est liée aux conditions dans lesquelles elle se réalise, et à l'affectation réelle des collections. Se posent aussi les problèmes des grandes expositions de corps plastinés et des demandes de restitution de crânes Maori ou aborigènes. L'environnement juridique qui encadre ces questions délicates est actuellement en pleine évolution.

Les participants ont pu visiter une exposition intitulée « La plume et le trait », consacrée aux manuscrits médicaux du Moyen Age et de la Renaissance conservés à la Faculté de Médecine de Montpellier.

Adresse des auteurs :

Stéphane LOURYAN  
Nathalie VANMUYLDER  
Laboratoire d'Anatomie  
Biomécanique et Organogénèse  
Université Libre de Bruxelles (ULB)  
Faculté de Médecine, CP 619  
808, route de Lennik  
1070 Bruxelles, Belgique  
[Slouryan@ulb.ac.be](mailto:Slouryan@ulb.ac.be)